

**Présidence de M. Jacques Pernet, président**

**Membres absents excusés :** Raphaël Abbet ; Caroline Alvarez Henry ; Laurianne Bovet ; Muriel Chenaux Mesnier ; Romain Felli ; Nicolas Gillard ; Anne-Lise Ichters ; Sébastien Kessler ; Myrèle Knecht ; André Mach ; Manuela Marti ; Janine Resplendino ; Sophie Michaud Gigon ; Francisco Ruiz Vazquez ; Claude-Alain Voiblet ; Diane Wild.

**Membres absents non excusés : --**

Membres présents	84
Membres absents excusés	16
Membres absents non excusés	0
Effectif actuel	100

**Ouverture**

La séance est ouverte à 20 h 45 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

**Postulat**  
*Dépôt*

de M. Laurent Rebeaud (Les Verts) demandant une étude sur la possibilité de réduire le nombre des WC publics à Lausanne en faisant appel à un partenariat avec les restaurateurs et les commerçants prêts à mettre leurs WC à disposition du public.

**Motion**  
*Dépôt*

de M. Philipp Stauber (UDC) et consorts « Pour un remplacement partiel des annuités automatiques des employés communaux par des augmentations au mérite, dans un premier temps pour les revenus AVS supérieurs à 84'600 francs (revenu AVS maximum déterminant au 1er janvier 2015). »

**Postulat**  
*Dépôt*

de M. Hadrien Buclin (La Gauche) « Pour une entreprise communale de construction et de rénovation des bâtiments. »

**Postulat**

de Mme Thérèse de Meuron (PLR) visant à proposer des économies à la Municipalité.

*Discussion préalable*

Mme Thérèse de Meuron (PLR) qui demande le renvoi à la Municipalité ; M. Philippe Mivelaz (Soc.) qui demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

**Interpellation urgente**

de M. David Payot (La Gauche) et consorts : « La Poste suisse : moins d'offices, plus de bénéfiques »

<i>Développement</i>	M. David Payot (La Gauche)
<i>Réponse municipale</i>	M. Daniel Brélaz, syndic.
<i>Discussion</i>	M. Benoît Gaillard (Soc.) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Daniel Brélaz, syndic ; M. David Payot (La Gauche) <u>qui dépose une résolution.</u>
<i>Résolution (dépôt)</i>	« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité prenne au besoin toutes démarches utiles auprès de la Poste, afin d'éviter la fermeture de l'Office de la Bourdonnette. »
<i>Discussion sur résolution</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>Vote s/résolution</i>	Le Conseil, à l'unanimité, <b>approuve</b> la résolution de M. David Payot. Le Conseil prend acte de la réponse municipale.
<b>Interpellation</b>	de M. Roland Philippoz (Soc.) : « Sécurisons les zones 30 ».
<i>Discussion</i>	M. Roland Philippoz (Soc.). Le Conseil prend acte de la réponse municipale.
<b>Interpellation</b>	de M. Romain Felli (Soc.) et consorts : « Le gaz sous pression ? »
<i>Discussion</i>	M. Benoît Gaillard (Soc.). Le Conseil prend acte de la réponse municipale.
<b>Interpellation</b>	de M. Johan Pain (La Gauche) : « Sécuriser les passages piétons constitue une priorité. »
<i>Discussion</i>	M. Johan Pain (La Gauche) <u>qui dépose une résolution.</u>
<i>Résolution (dépôt)</i>	« Le Conseil communal de Lausanne souhaite que la Municipalité s'engage énergiquement et dans les meilleurs délais à assainir les passages piétons inadaptés et dangereux en particulier celui reliant les arcades de la rue St-Pierre. »

<i>Discussion (suite)</i>	M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Philippe Ducommun (UDC) ; M. Robert Joosten (Soc.).
<i>Discussion sur résolution</i>	Mme Thérèse de Meuron (PLR) ; M. Johan Pain (La Gauche) <u>qui modifie sa résolution</u> ; M. Olivier Français, directeur de Travaux.
<i>Résolution (modification)</i>	« <i>Le Conseil communal de Lausanne souhaite que la Municipalité s'engage énergiquement et dans les meilleurs délais à assainir les passages piétons inadaptés et dangereux en particulier celui reliant les arcades de la rue St Pierre.</i> »
<i>Vote s/résolution</i>	Le Conseil, par une majorité de oui et 2 abstentions, <b>approuve</b> la résolution de M. Johan Pain.  Le Conseil prend acte de la réponse municipale. <hr/>
<b>Interpellation</b>	de M. Johan Pain (La Gauche) : « Amélioration de la circulation des transports publics entre Ouchy et la Maladière. »
<i>Discussion</i>	M. Johan Pain (La Gauche) ; M. Valéry Beaud (Les Verts) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux.  Le Conseil prend acte de la réponse municipale. <hr/>
<b>Rapport s/Postulat</b>	<p style="text-align: center;"><b>de M. Valéry Beaud et consorts</b> <b>« Pour que la Municipalité consulte le pool d'experts mis en place par l'agglomération pour chacun des projets de tour à venir sur le territoire de la commune de Lausanne »</b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>Rapporteur</u> : M. Gianfranco Gazzola (Soc.)</b></p>
<i>Discussion</i>	M. Valéry Beaud (Les Verts) ; M. Philipp Stauber (UDC) ; M. Jean-Pascal Gendre (PLR) ; M. Laurent Rebeaud (Les Verts) ; M. Vincent Rossi (Les Verts) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; Mme Anne-Françoise Decollogny (Soc.) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Philippe Mivelaz (Soc.) ; M. Philipp Stauber (UDC) ; M. Laurent Rebeaud (Les Verts) ; M. Valéry Beaud (Les Verts) ; M. Nkiko Nsengimana (Les Verts) ; M. Charles-Denis Perrin (PLR) ; M. Cédric Fracheboud (UDC) ; M. Olivier Faller (Soc.) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux.
<i>Vote s/postulat</i>	Le Conseil, par 37 oui, 28 non et 11 abstentions, <b>approuve</b> la conclusion de la commission, soit <b>décide</b> :  de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport. <hr/>

**Clôture**

La séance est levée à 22 h 30.

Le président :

Le secrétaire :

.....

.....